

Les Echos de Lamberville

Décembre 2002

Numéro 2



EDITORIAL

Dans quelques jours, nous aborderons une nouvelle année et c'est le moment de faire le bilan de ces douze derniers mois et de vous informer des actions entreprises dans la commune.

Nous avons confié à l'entreprise BOUTE le programme voirie et c'est ainsi qu'après quelques réparations de chaussée à la « Fertière » et au « Breuil » ; ce fût au chemin des « Vaux » de faire peau neuve. En effet un revêtement bicouche y a été appliqué sur sa totalité.

Des travaux importants ont été réalisés dans les logements .En premier lieu celui de l'ancienne école a été isolé, un chauffage central au fuel remplace désormais les radiateurs électriques, les fenêtres du couloir ont été changées et l'escalier de l'ancienne Mairie que nous avons connu en pierre sera démonté en 2003 avant de refaire les enduits extérieurs.

La toiture de la maison de Marie OSOUF a été refaite à neuf pour une grande partie et en remaniage sur la moitié du pan arrière, les lucarnes ont été remplacées par des velux.

Enfin deux fenêtres furent changées chez Paulette et Gilbert POTEY.

Beaucoup de restaurations comme vous pouvez le constater, il est toujours très agréable de voir dans le paysage des maisons reprendre vie, quelques chantiers sont actuellement en cours chez des particuliers.

Félicitons Florence CHANTELOUP et Franck DANGUY pour la construction de leur maison et espérons que cette réalisation en entraînera d'autres.

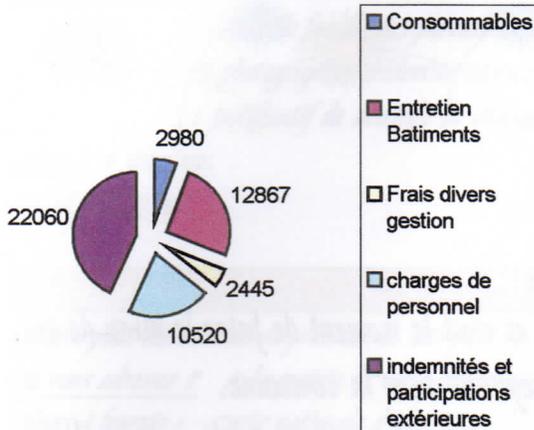
Pour conclure permettez-moi de vous souhaiter au nom du conseil municipal et en mon nom de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2003.

Le Maire
François de Brunville

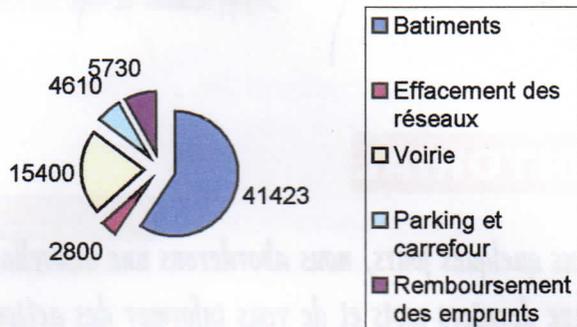
La Mairie est ouverte au public le Jeudi de 14h à 18h .
Permanence du Maire le Mercredi de 18h à 19H

BUDGET

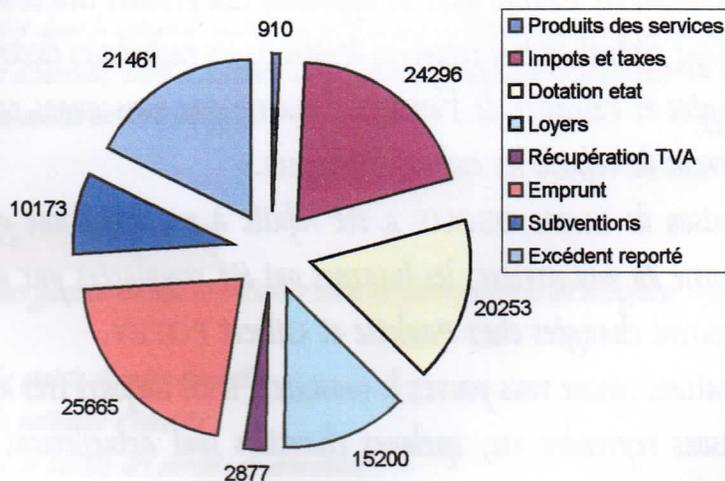
Dépenses fonctionnement



Depenses Investissement



Recettes



Quelques explications :

Il faut d'abord préciser que les chiffres sont exprimés en Euro

Les dépenses d'investissements sont pour plus de la moitié consacrées à l'entretien et à la rénovation des bâtiments communaux et plus particulièrement cette année aux logements. La voirie est toujours un poste important et soyez assurés que l'équipe municipale est toujours vigilante pour maintenir nos routes communales en bon état. Ces deux dossiers représentent plus de 70% des dépenses.

Ce début d'année a vu l'achèvement des travaux d'aménagement du carrefour et du parking financé pour moins d'un tiers par la commune, une part importante a été prise en charge pour un tiers par la Région, un tiers par la Communauté des Communes et plus faiblement par le conseil Général. Il faut néanmoins dire que le Département ne devait pas intervenir et sa participation constitue pour la Commune une économie non négligeable.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CHEVEUX BLANCS

L'association plus couramment appelée « Le Club » a poursuivi ses efforts d'organisation des grandes rencontres. En effet une galette des rois a été partagée en Janvier, chaque mois les membres du club se rencontrent pour la belote et les dominos et aussi pour le gouter toujours apprécié. Chaque trimestre un repas est organisé, préparé et servi par des membres de l'association pour une participation modeste de 6, 10 Euros. Le 21 Septembre Monsieur Le Maire, les conseillers municipaux et leurs conjoints recevaient les aînés de plus de 60 ans pour le banquet annuel offert aux cheveux blancs par la commune et cette année celui-ci fut servi à « La Poule Au Pot ». Il faut tout de même regretter l'abandon du voyage faute de participants (21 personnes alors qu'un autocar contient 48 places).

Le 5 décembre le repas de Noël a eu lieu.

A noter sur vos calendriers la galette des rois le 31 Janvier 2003.

SOCIETE DE CHASSE

La Société de chasse de Lamberville compte 15 sociétaires, qui réunis en assemblée Générale le 24 juillet dernier a renouvelé son bureau (Président : Roger GAILLARD, Vice-président : René HAMEL, trésorier : Michel GAUTIER et secrétaire : Pierre VICTOIRE), les adhérents sont membres du bureau.

La cotisation pour la campagne 2002-2003 sera en euro (15 € pour les habitants de la commune et 30€ pour les adhérents hors commune et dont les parents habitent Lamberville)

Signalons la destruction de 20 renards (13 adultes et 7 petits) au cours de la campagne 2001-2002.

Huit lâchers de perdreaux et faisans sont prévus.

Rappelons la soirée (choucroute et poule au pot) qui s'est déroulée le 6 Avril à Giéville où 334 convives ont pris part à ce repas dansant.

Rendez vous au 8 Mars 2003 à Giéville pour la soirée habituelle

COMITE DES FETES

Cette année le comité a organisé un repas dansant le 2 Mars où participaient 180 habitants de nos deux communes (Biéville et Lamberville). Le 15 Juin un voyage a emmené 48 personnes en Anjou ou ballades en bateau sur la Loire et en petit train dans les vignes ont précédé une dégustation chez un vigneron avant de prendre la route du retour.

La fête annuelle a eu lieu le 28 juillet à Biéville sous un soleil magnifique où 430 personnes ont participé au repas du midi avant de découvrir les jeux et stands et le ball-trap Laser.

Rendez-vous en 2003 : le 22 Février pour la soirée à la salle de Biéville, le 14 Juin pour un voyage (destination encore inconnue) et le 27 juillet pour la fête cette année à Lamberville.

ANCIENS COMBATTANTS

L'U.N.C (Union Nationale des Combattants), fidèle à ses rendez-vous, était présente aux manifestations du 8 Mai et du 11 Novembre. Notons cette année le regroupement à Saint-Jean des Baisants le 10 Novembre.

ETAT CIVIL 2002

Naissances :

- . 16 Décembre 2001 : Eva LEGAILLARD
- . 24 Mars : Eugénie DUVIVIER

Mariages :

- . 6 Juillet : Arnaud LAFORET et Anita VIARD

Décès :

- . 5 Septembre : Gilbert HELAINE

INFORMATIONS PRATIQUES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE OU PASSEPORT

Pour demander sa première carte d'identité ou son premier passeport ou pour renouveler l'un ou l'autre il faut effectuer les démarches suivantes :

Où vous adresser ? *A la mairie de votre domicile.*

Pièces à fournir : *Extrait d'acte de naissance avec filiation complète à demander à la Mairie du lieu de naissance.*

Livret de famille des parents du demandeur si celui-ci est mineur.

2 photographies d'identité récentes de préférence noir et blanc.

1 justificatif du domicile du demandeur .

Délai : *4 semaines.*

Validité : *10 ans.*

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Délivré pour les mineurs en présence de leur père ou de leur mère :

Où vous adresser ? *A la mairie de votre domicile.*

Pièces à fournir : *Carte nationale d'identité.*

Livret de famille des parents du demandeur.

Validité : *6 mois.*

MARIAGE

Le mariage doit être célébré dans la commune où l'un des futurs époux a son domicile. Un justificatif de domicile récent est nécessaire (carte nationale d'identité, carte d'électeur, relevé d'identité bancaire du demandeur ou bulletin de salaire).

Où vous adresser ? *A la mairie de votre domicile.*

Délai : *6 semaines.*

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes garçons doivent se présenter entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du trimestre en cours.

Où vous adresser ? *A la mairie de votre domicile.*

Pièces à fournir : *Carte nationale d'identité.*

Livret de famille des parents du demandeur.

Justificatif de domicile.

HISTOIRE DE LAMBERVILLE

Etymologiquement ce nom signifie demeure de Lambert. D'une étendue de 706 hectares, cette commune comptait en 1818, 303 habitants; 314 en 1832 ; 431 en 1868 ; et 374 en 1887.

La famille de Lamberville, citée dans les Grands Rôles de l'Echiquier dès 1180, ne semble pas appartenir, écrit l'abbé Bernard, à cette localité mais plutôt à la commune du même nom, en Seine-Inférieure.

Pourtant, en 1356 on trouvait là un Lambert de Lamberville, puis un siècle plus tard des Lamberville habitant Saint-Amand-de-Thorigny et Biéville.

Il y eut aussi de 1600 à la révolution une famille de Pigache, une famille de Chantalou et en 1698 Pierre Gohier qui s'intitulait « seigneur de Lamberville ».

En 1795 les royalistes avaient établi un cantonnement à Lamberville, trahis, ils furent cernés, la plupart brûlés vifs dans la grange où ils s'étaient réfugiés et les autres qui s'étaient rendus furent fusillés à Bayeux.